

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2 – Formation Initiale)

PUBLIC VISE

Personnes postulant à un emploi de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois), et d'obtenir le diplôme SSIAP 2 à l'issue de l'examen.

PROGRAMME DE FORMATION

Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité.
- Management de l'équipe de sécurité.
- Organisation d'une séance de formation.
- Gestion des conflits.
- Evaluation de l'équipe.
- Information de la hiérarchie.
- Application des consignes de sécurité.
- Gestion des incidents techniques.
- Délivrance du permis feu.

Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie.
- Système de mise en sécurité incendie.
- Installations fixes d'extinction automatique.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Réglementation du Code du travail.
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

Z.A Vulaines / Samoreau
14, Avenue du Président Paul Séramy
77870 VULAINES-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 31 96 36
contact@ai-formation.fr
www.ai-formation.fr

Chef de poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité.
- Conseils techniques aux services de secours.

Références réglementaires

- ✓ SSIAP :
Arrêté du 2 mai 2005.
- ✓ ERP et IGH :
Arrêté du 25 juin 1980, Arrêté du 30 décembre 2011.

PRE-REQUIS

- Diplôme SSIAP 1 ou qualification équivalente.
- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé).
- SST, PSE 1 ou PSC 1.
- Aptitude physique attestée.

QUALIFICATION

- Diplôme SSIAP 2 en cas de réussite à l'examen final sous l'autorité d'un jury officiel.

DUREE

- 70 heures, soit 10 jours.

PERIODICITE

- Recyclage triennal.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 maximum.

Z.A Vulaines / Samoreau
14, Avenue du Président Paul Séramy
77870 VULAINES-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 31 96 36
contact@ai-formation.fr
www.ai-formation.fr